

gnale que depuis cinq ans la production laitière a baissé d'environ 8 p. 100, soit un peu plus que la quantité exportée par le Canada quand nous pouvions nous dire indépendants des autres pays à l'égard de la production laitière. Durant la même période, la population du pays s'est accrue d'environ un million et demi de sorte que le Canada importe maintenant des laitages, notamment environ sept millions de livres de fromage, cinq millions de livres de beurre et de fortes quantités de lait en poudre. C'est vraiment honteux que le Canada soit forcé d'importer des produits laitiers.

Autrefois, la production de fromage en vue de l'exportation était une industrie importante. Il est loin d'en être ainsi aujourd'hui puisque nous importons du fromage. En novembre 1950, nous en avons acheté six ou huit millions de livres de la Nouvelle-Zélande. On l'a vendu 34c. aux transformateurs, soit plusieurs sous de plus que notre fromage canadien. Les importateurs prétendent que c'est à cause du programme d'achat du Gouvernement qu'il nous a fallu nous procurer du fromage néo-zélandais. Les réserves de nouveau fromage canadien étaient exceptionnellement basses. Le fromage avait été réquisitionné pour exportation en Grande-Bretagne, mais nous ne pouvions pas remplir nos engagements. Il est difficile aux producteurs canadiens de comprendre pourquoi leur fromage réquisitionné ne leur rapporte que 28c. la livre tandis que le fromage néo-zélandais se vendait plus cher que ce prix dans les établissements de détail. Le fromage transformé compte pour environ 70 p. 100 de la quantité consommée au Canada. Les maisons qui le fabriquent, filiales pour la plupart de puissants établissements américains, sont solidement établies sur le marché canadien. Elles achètent le cheddar au prix du marché domestique, ou le fromage de Nouvelle-Zélande à 34c., elles le râpent, le chauffent, ajoutent de la couleure et le vendent en paquets, au prix de 65 à 70c. la livre. Les ventes de fromage transformé étaient élevées et il fallait ou les réduire ou acheter du fromage frais hors du Canada. Si le prix d'exportation du cheddar n'est pas plus élevé que l'an dernier, on expédiera, certes, peu de fromage à l'étranger, cette année.

Avant les vacances de Pâques, nous avons débattu la question de l'accord sur le blé, et le Gouvernement a jugé bon de rembourser aux cultivateurs de l'Ouest la somme de 65 millions de dollars. Je ferai observer que d'autres secteurs de l'agriculture ont aussi souffert dans des circonstances analogues. Il serait donc juste qu'eux aussi soient dédommagés. Durant la guerre des millions de livres de fromage d'Ontario et de Québec ont été ré-

quisitionnés à un prix inférieur à celui des États-Unis. Le producteur a été privé de son marché national et le prix établi était inférieur au coût de production. Le producteur était contraint de vendre son fromage à l'État. En parlant du supplément à verser aux cultivateurs de blé, le premier ministre (M. St-Laurent) disait que les cultivateurs avaient "des espérances". Apparemment, les producteurs de fromage, après avoir produit à perte, ne pouvaient caresser les mêmes espoirs.

D'après le Bureau de la statistique, notre cheptel compte un demi-million de têtes de moins qu'en 1945, tandis que la population du pays a augmenté d'un million et trois quarts depuis 1945. Le nombre des humains a donc augmenté tandis que celui de nos bovins diminuait. Les cultivateurs d'Ontario payent plus cher les céréales de provende. Le coût plus élevé de la provende, les plus gros salaires, la pénurie d'aide agricole, la concurrence née de l'importation d'huiles à prix modique, les bas prix à l'égard des excédents des laitages forcent les cultivateurs à réduire leur production. Or la pénurie de la production fait monter le prix des produits, par exemple celui du beurre.

Vient ensuite la question du beurre de la Nouvelle-Zélande. En vertu de la décision du Gouvernement, on en a importé au Canada environ 5 millions de livres, à raison de 56½c. la livre au port de mer, alors que le prix minimum du beurre était de 53c. la livre. Voilà un autre domaine où la concurrence est difficile pour le producteur laitier du Canada. Cependant, lorsque, par suite d'une pénurie de beurre, le prix en est monté à 82c. la livre, on a majoré sans rime ni raison le prix de la margarine. Le consommateur canadien a souffert des agissements de ceux qui ont la haute main sur le commerce de la margarine. Et pourtant notre grande industrie laitière est incapable de répondre aux exigences de notre marché national ou incapable d'exécuter un contrat d'exportation qui n'est cependant que l'ombre de notre ancien commerce d'exportation.

Nous édifions notre défense contre le danger d'une agression communiste et nous devons organiser notre économie de sorte que nous puissions participer au plus haut point à la mise en œuvre du pacte de l'Atlantique. Dans toute campagne de préparatifs militaires ou de guerre réelle, il importe tout autant d'organiser l'agriculture que d'organiser l'effectif humain et l'industrie. La dernière guerre l'a prouvé, l'un des traits remarquables de notre effort de guerre ayant été la production, par nos cultivateurs, des vivres destinés à nos alliés. Même alors,